



## Exigeons ensemble l'amélioration des conditions d'étude et de formation !

- ✗ **Il manque 19 000h à l'ESPE de Créteil pour pouvoir assurer toutes les formations !**
- ✗ **La faiblesse des moyens alloués** se traduit par des « **formations sans formatrice** » et un nombre de visites-conseils insuffisant ;
- ✗ **Nous nous opposons à tout dispositif qui considérerait les pré-recruté-es comme des moyens d'enseignement ou un vivier de précaires, tel le dispositif M1 en alternance ;**
- ✗ **Le temps de service excessif** pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- ✗ L'absence de **cadre national fort** conduit à des inégalités entre les académies ;
- ✗ **Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et infantilisantes, elles restent souvent floues et communiquées au dernier moment ;**

### En URGENCE, nous revendiquons :

#### Pour tous :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les ESPE, financés par le Ministère de l'Education Nationale

#### Pour les étudiants :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master
- ▶ La mise en place de pré-recrutements
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

#### Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation
- ▶ Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une formation au métier
- ▶ De réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire, non infantilisantes, sans surcharge de travail
- ▶ Des modalités d'évaluation de la formation transparentes et harmonisées entre groupes et entre disciplines et l'allègement des évaluations de la formation
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs,
- ▶ Le maintien des sites départementaux

### Le 24 mars :

**Votez pour la liste SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU et UNEF pour une formation équilibrée adaptée à nos besoins !**

## Qu'est-ce que le conseil de l'ESPE ?

Il regroupe des représentant-e-s élu-e-s, des formateurs-trices, personnel-le-s et usager-e-s ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Nos élu-e-s y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignant-e-s et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiant-e-s, des stagiaires, et des formateurs-trices et personnel-le-s des ESPE.

## Nos candidat-e-s :

1. titulaire : Joanna MARTINEZ (SNUipp 77)
1. suppléant : Olivier PASQUIER DE FRANCLIEU (SNES)
2. titulaire : Stéphane VASSEUR (UNEF)
2. suppléante : Mélanie VERPILLEUX (SNUipp 94)
3. titulaire : Anne-Caroline LAURENT (SNUipp 93)
3. suppléant : Corentin CONEAU (SNUipp 93)
4. titulaire : Simon CONTE (SNUipp 77)
4. suppléante : Mélina PERNICENI (SNUipp 94)

## Nos propositions pour une autre réforme de la formation

Face à la crise du recrutement qui touche les métiers d'enseignant-e-s et de CPE, nous exigeons la mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif. Cela nécessite d'attribuer les moyens nécessaires à la mise en place d'une formation de qualité. Une urgence quand on sait qu'il manque 19 000h à l'ESPE de Créteil pour assurer les formations et l'accompagnement des futures enseignant-e-s et CPE !

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions :** l'allocation d'autonomie, des dispositifs de prérecrutements, dès la L1 et à tous les niveaux des cursus universitaires. Les pré-recrutés doivent avoir un statut d'élève-professeur-e, ouvrant droit à la retraite et garantissant des conditions de formations de nature à favoriser la réussite au concours et au master. Ils/elles doivent pouvoir se consacrer entièrement à leurs études.
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage de la formation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ **L'accès à l'ensemble des concours externes** Avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter
- ✓ **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

**Le 24 mars, Votez pour la liste SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, UNEF !**